

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N° 110: RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD
DE PRET SIGNE LE 26 AVRIL 2024 A LOME, ENTRE
LE BURKINA FASO ET LA BANQUE OUEST
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT (BOAD), POUR LE
FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET D'URGENCE
DE PRODUCTION D'ENGRAIS MINERAUX (PUPE)**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et
humanitaire (CGSASH), par le député **Drissa KY**, rapporteur.

Septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 24 septembre, de 09 heures 13 minutes à 10 heures 10 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt signé le 26 avril 2024 à Lomé, entre le Burkina Faso et la Banque ouest africaine de développement (BOAD), pour le financement partiel du Projet d'urgence de production d'engrais minéraux (PUPE).

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Drissa KY pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le lundi 23 septembre 2024, sous la présidence des députés Moussa NOMBO et Drissa SANOGO, respectivement Président et Vice-président de ladite Commission.

En prélude à l'audition du Gouvernement, la CGSASH a tenu une séance d'appropriation sur le contenu du projet de loi, le mercredi 18 septembre, de 09 heures 15 minutes à 10 heures 30 minutes. Cette séance a permis de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement, lors de son audition par la COMFIB.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu des travaux de la COMFIB en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par messieurs Ismaël SOMBIE et Amadou DICKO, respectivement Ministre de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques et Ministre délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques, chargé des ressources animales. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- objectifs du projet,
- contexte et justification du projet,
- description du projet,
- coût du projet et caractéristiques du prêt,
- indicateurs de rentabilité économique et financière,
- impacts environnementaux et sociaux du projet.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la COMFIB.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du Ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH portaient sur :

- l'état actuel de fonctionnement de l'usine et la capacité annuelle de production après son inauguration en 2023 ;
- l'assurance que les engrais seront utilisés effectivement sur le territoire national ;
- les mesures prises par le Gouvernement pour éviter que les engrais ne passent entre les mains des terroristes qui pourraient les utiliser à d'autres fins ;

- le mécanisme actuel de distribution des engrais aux producteurs ainsi que le dispositif de contrôle y relatif ;
- les localités retenues pour l'installation des deux magasins de stockage d'engrais ;
- la pertinence de la construction d'un magasin de stockage d'engrais dans chaque région afin de favoriser l'accessibilité aux producteurs ;
- le nombre de magasins dont dispose actuellement la Société d'exploitation de phosphates du Burkina Faso et les localités de leur implantation.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

Au terme de ces échanges, la Commission estime que la ratification de cet accord de prêt devrait permettre au Gouvernement :

- de rendre disponible les engrais sur l'étendue du territoire national à des prix accessibles pour le monde agricole et aux personnes vulnérables, notamment les personnes déplacées internes ;
- d'améliorer la production agricole ;
- de participer à la création d'emplois directs et indirects, à la création de richesses et de valeurs ajoutées générées annuellement ;
- de réduire la vulnérabilité socio-économique des femmes à travers la mise en œuvre d'un plan d'action genre en vue de la contribution à l'autonomisation économique des femmes ;
- d'améliorer les conditions de vie des populations à travers la contribution à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la réduction de la vulnérabilité des communautés.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, la Commission recommande au Gouvernement la mise en place d'un système de contrôle efficace des prix de vente des engrais produits et de leur destination.

Ouagadougou, le 24 septembre 2024

La Présidente



Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

Le Rapporteur



Drissa KY

DEPUTES PRESENTS A L'APPROPRIATION DU 18 SEPTEMBRE 2024

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yoimpouén Aimé	Vice-président
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1 ^{re} Secrétaire
4.	SAWADOGO Abdoulaye	2 ^e Secrétaire
5.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
6.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
7.	BALBONE Boubacar	Membre
8.	OUEDRAOGO Agueratou Kiiswensida	Membre
9.	KY Drissa	Membre
10.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
11.	OUEDRAOGO Youssouf Kitoko	Membre

DEPUTES ABSENTS A L'APPROPRIATION DU 18 SEPTEMBRE 2024

Liste des députés absent

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre

DEPUTES PRESENTS A L'ADOPTION DU 24 SEPTEMBRE 2024

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yoimpouén Aimé	Vice-président
3.	SAWADOGO Abdoulaye	2 ^e Secrétaire
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	BALBONE Boubacar	Membre
6.	OUEDRAOGO Agueratou Kiiswensida	Membre
7.	KY Drissa	Membre
8.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre

DEPUTES ABSENTS A LA SEANCE D'ADOPTION DU 24 SEPTEMBRE 2024

Liste des députés absent

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1 ^{re} Secrétaire
2.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
3.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
4.	OUEDRAOGO Youssef Kitoko	Membre

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Silvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire